Licence pro Assurance Banque après L2 Droit ?

Par **Louann39**, le **24/06/2011** à **20:47**

Bonjour, étant actuellement en 1ère année de droit, je souhaite après ma L2 faire une Licence pro Assurance Banque Finance.
J'aurais voulu savoir quelles sont mes chances d'être acceptée après mon DEUG de droit ?

Si je ne suis pas acceptée, j'envisage deux options :
- Continuer ma licence et retenter ma chance en Licence pro après ma L3, mais est-ce possible de postuler et être admise après un bac + 3 ?
- Ou m'orienter vers un DUT (GEA, GACO..) pour ensuite intégrer cette licence : dans ce cas, quelles seraient mes chances avec un bac + 4 ?

Merci d'avance pour vos réponses
Cordialement.

Par **Stigma**, le **24/06/2011** à **22:45**

Quel intérêt de postuler pour une licence pro dans l'hypothèse où tu aurais réussi ta licence ?
C'est pas mieux de tenter un Master 1 ?

Par **Louann39**, le **25/06/2011** à **11:59**

En fait sur Dijon il n'y a pas de Master qui m'intéresse et cette Licence Pro m'intéresse vraiment.
Pouvez vous répondre à mes questions svp ?

Par **Louann39**, le **27/06/2011** à **22:15**

Bonjour, étant actuellement en 1ère année de droit, je souhaite après ma L2 faire une Licence pro Assurance Banque Finance.
J'aurais voulu savoir quelles sont mes chances d'être acceptée après mon DEUG de droit ?

Si je ne suis pas acceptée, j'envisage plusieurs options :
- Continuer ma licence et retenter ma chance en Licence pro après ma L3, mais est-ce

possible de postuler et être admise après un bac + 3 ?

- Ou m'orienter vers un DUT (GEA, GACO..) pour ensuite intégrer cette licence : dans ce cas, quelles seraient mes chances avec un bac + 4 ?

- Faire un BTS Banque en 1 an, serait-il alors possible d'intégrer la licence pro après cette formation ?

Merci d'avance,
Cordialement.

Par **bulle**, le **28/06/2011** à **10:59**

Bonjour,

Merci de ne pas re-poster 2 fois le même message en changeant juste quelques éléments. J'ai fusionné vos messages pour rendre lisible ce sujet.

Avez vous vérifié quel était le niveau demandé afin d'intégrer cette Licence pro (sur la plaquette par exemple)?

Je pense qu'il est tout à fait possible d'intégrer une telle licence en ayant déjà une licence même si cela vous fait perdre une année. Vous avez tout autant de chance d'être prise avec un bac +4, mais cela vous ferez perdre alors 2 années.

Le mieux serait d'avoir les meilleures notes possibles en L2 afin d'intégrer ce parcours et éventuellement de vous trouver un stage pendant les petites vacances dans le domaine du droit des assurances pour valoriser votre dossier.

Bulle

Par **Louann39**, le **28/06/2011** à **12:04**

Et en ce qui concerne le BTS en 1 an après mon DEUG, pensez vous qu'il me soit possible d'intégrer une licence pro après ?

Par **bulle**, le **28/06/2011** à **13:17**

[quote="Louann39":27ysmur2]Et en ce qui concerne le BTS en 1 an après mon DEUG, pensez vous qu'il me soit possible d'intégrer une licence pro après ?[/quote:27ysmur2]

Aucune idée mais ce choix ne serait vraiment pas logique, autant faire une L3 en droit!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Louann39**, le **28/06/2011** à **22:21**

Pourquoi pas logique ? Un BTS en Alternance peut être intéressant je trouve

Par **bulle**, le **29/06/2011** à **09:06**

[quote="Louann39":26ejelwz]Pourquoi pas logique ? Un BTS en Alternance peut être intéressant je trouve[/quote:26ejelwz]

Faire une L1 de droit puis un BTS en 1 an pour ensuite retourner en L3 de droit, ce n'est pas un cursus très cohérent je trouve. On va vous demander de justifier votre choix, cela peut montrer que vous ne savez pas vraiment sur quel pied danser. Il vaut mieux se construire un bon dossier en L2 en faisant un stage et en ayant de bonnes notes et si jamais vous n'êtes pas admise en L3 licence pro vous pouvez toujours aller en L3 de droit sans condition d'accès. Pas sûr que cela soit faisable avec un BTS.

Par **Louann39**, le **29/06/2011** à **12:25**

Non je parlais de faire un BTS en 1 an après mon DEUG de droit. Pour ensuite intégrer la licence pro.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés